

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE PORTANT NOMINATION DES MANDATAIRES DE LA REGIE DE RECETTES DE LA
PISCINE MUNICIPALE

N° 2023-06-CM-18

Le Maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny

Vu la délibération en date du 17 septembre 2004 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée de la piscine municipale ;

Vu l'arrêté n° 2021-06-CM-12 du 09 juin 2021 portant modification de la régie de recettes de la piscine municipale.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 30 mai 2022 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 25 mai 2022 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 25 mai 2022 ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER –

Sont nommés mandataires de la régie de recettes de la piscine municipale, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci :

Mme ANTOYE Nadia du 15 juin au 01 septembre

Mme TROUILLET Chloé du 15 juin au 01 septembre

Mr LAMBERT Mickael du 15 juin au 01 septembre

Mr ROBERT Fabrice du 15 juin au 01 septembre

Mr DESAINTEJEAN Jonathan du 15 juin au 30 juin

Mlle GACHET Cassandre du 01 au 31 juillet

Mlle DARGENT Amandine du 01 au 31 juillet

Mr DESAINTEJEAN Loan du 01 août au 01 septembre

Mlle GOMEZ - LOPEZ Lily du 01 août au 01 septembre

ARTICLE 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.

- Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

- Ils doivent les encaisser selon les modes de paiement prévus par l'arrêté n°2021-06-CM-12 du 09 juin 2021 portant modification de la régie de recettes de la piscine municipale ;

ARTICLE 3 – Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

FAIT à Saint-Pierre d'Albigny, le 3/06/2024

Le Maire
Michel BOUVIER



Le régisseur titulaire
Céline GIAIMO
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire suppléant
Nadia ANTOYE
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire suppléant
Mickaël LAMBERT
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Fabrice ROBERT
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Chloé TROUILLET
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Jonathan DESAINTJEAN
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Cassandra GACHET
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Amandine DARGENT
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Loan DESAINTJEAN
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le mandataire
Lily GOMEZ - LOPEZ
Vu pour acceptation

Vu pour acceptation